



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROMAIN S.D.

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par  
la soussignée, **QUE** :

Selon l'article 6.1 du Code municipal :

La Municipalité de Saint-Romain a procédé à ce qui suit :

## **VENTE DE GRÉ À GRÉ**

La Municipalité **A VENDU À** La Ferme du Cabouron Inc., représentée par Christian Bouffard, une niveleuse 1996 de marque Champion 740-A N/S 264 ayant 14 600 heures au compteur, pour la somme de 15 000\$.

Donnée à Saint-Romain ce vingt-quatrième jour d'août 2021

*Nicole Chicoïne*

Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Je, *Nicole Chicoïne*, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Romain, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Règlement 2019-316 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité de Saint-Romain, soit sur le tableau d'affichage de l'hôtel de ville ainsi sur le site Internet de la Municipalité, le 25 août 2021

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 août 2021.

*Nicole Chicoïne*

Directrice générale et secrétaire-trésorière